

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DESTINÉE À L'INFORMATION DES CITOYENS

(Article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales)

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- **Croissance soutenue de la démographie** liée à l'urbanisation de certaines communes, Piolenc en particulier. La CCAOP compte 19 506 habitants au 1^{er} janvier 2019 (19 325 au 1^{er} janvier 2018, soit une augmentation de 1,01 %).
- **Attractivité du territoire avec l'installation de nouvelles entreprises** sur les zones d'activité (*Joncquier et Morelles* à Camaret notamment).
- **Attractivité du territoire avec un développement touristique en plein essor**, malgré des carences en termes de capacité d'hébergement.
- **Contexte budgétaire tendu** du fait des transferts de nouvelles compétences sans contrepartie financière significative et d'une perte de recettes de CFE.
- **Demande d'adhésion de la commune de Cairanne**, en cours d'examen

PRIORITÉS DU BUDGET

1. Maîtrise des charges de fonctionnement en dépit des augmentations liées à l'exercice de nouvelles compétences (GEMAPI, tourisme), aux diverses participations (SCOT, UPV, Vaucluse Provence Attractivité) et aux incidences de la fermeture du centre d'enfouissement des déchets d'Orange
2. Mise en œuvre de participations pluriannuelles d'investissement pour, d'une part, le déploiement du très haut-débit et, d'autre part, l'aménagement du carrefour giratoire sur la RD 43 à Camaret
3. Mise en œuvre des projets structurants dans le cadre du Contrat régional d'équilibre territorial (CRET) en cours avec la Région, notamment la création d'une plateforme de compostage des bio-déchets.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET CHARGES

| | 2018 | 2019 | % |
|------------------------------|-------------|-------------|---------|
| Ressources de fonctionnement | 9 150 000 € | 9 700 000 € | + 6 % |
| Charges de fonctionnement | 8 460 000 € | 8 950 000 € | + 5,8 % |
| Ressources d'investissement | 1 210 000 € | 2 550 000 € | + 108 % |
| Charges d'investissement | 1 800 000 € | 3 150 000 € | + 75 % |

La très forte augmentation des ressources et des charges d'investissement est liée aux dépenses d'équipements structurants (très haut débit) et au recours à l'emprunt pour les financer.

MONTANT CONSOLIDÉ DES BUDGETS 2019

(Budget principal et budget annexe assainissement)

Fonctionnement : 11 680 000 €

Investissement : 5 600 000 €

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT PLURIANNUELS

Souscription d'un emprunt de 1,5 M€ pour la participation aux travaux de déploiement du très haut débit (exercices budgétaires 2019-2020)

NIVEAU DE L'ÉPARGNE BRUTE ET DE L'ÉPARGNE NETTE

Épargne brute 2018 : 1 150 208 €

Épargne nette 2018 : 1 022 343 €

NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

Pour le **budget principal**, l'encours de dette a été ramené à 695 999 € au 31 décembre 2018 (soit 36,02 € par habitant, contre 42,80 €/h en 2017).

La moyenne d'encours de la dette des EPCI à fiscalité professionnelle unique de la même strate est de 176 € par habitant.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

0,6 an

NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION

CFE : 31,01 % (inchangé depuis 2012)

Taxe d'habitation : 8,16 % (inchangé depuis 2012)

Taxe sur le foncier non bâti : 2,59 % (inchangé depuis 2012)

TEOM : 10 % (inchangé depuis 2009)

PRINCIPAUX RATIOS

| Informations financières | Valeurs CCAOP | Moyenne EPCI même strate |
|--|---------------|--------------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement / population | 467 € | 276 € |
| Produit des impôts directs / population | 243 € | 292 € |
| Recettes réelles de fonctionnement / population | 475 € | 328 € |
| Dépenses d'équipement / population | 154 € | 79 € |
| Encours de la dette / population | 36 € | 183 € |
| DGF / population | 55 € | 66 € |
| Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement | 17,5 % | 38 % |
| Dépenses de fonctionnement + remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement | 99,6 % | 88,3 % |
| Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement | 32,4 % | 24 % |
| Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement | 7,5 % | 52 % |

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

La communauté de communes compte, au 1^{er} janvier 2019, **35** agents dans ses effectifs : 22 titulaires et 13 agents contractuels.

Charges de personnel 2019 : 1 589 613 €